

ABJAT SUR BANDIAT



Bulletin municipal n°50

2020

P 3

P 4

P 5

P 6

P 7

P 8 à 14

P 15 à 17

P 18

P 19

P 20

P 21 à 23

P 24 et 25

P 26

P 27

P 28

P 29

P 30

P 31

P 32

P 33 à 36

P 37 et 38

P 39 à 41

P 42

P 43

P 44

MOT DU MAIRE

ELECTIONS MUNICIPALES RESULTATS

LE CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS COMMUNALES

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS ET A LA COM/COM

INFOS -BILAN FINANCIER

GRAND PROJET DE DEVELOPPEMENT D'ABJAT

COMMUNICATION DE LA MAIRIE

CASSIOPEA

CEREMONIES COMMEMORATIVES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2020

FNACA

ANCIENS COMBATTANTS

POMPIERS

INITIATIVES PENDANT LE CONFINEMENT

BENEVOLAT POUR L'EGLISE ST ANDRE

VIE ASSOCIATIVE ET COVID 19

REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES – UN ARTISTE A ABJAT

ASSOCIATION BEL AUTOMNE

ASSOCIATION CES AMES – BOXE CORDIALE A ABJAT

EPICERIE BLETTE COMME CHOUX

PARC NATUREL PERIGORD LIMOUSIN

OFFICE DU TOURISME PERIGORD NONTRONNAIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES

JOURS ET HORAIRES DECHETTERIE, SACS JAUNES , FERRAILLE

INCIVILITES

ETAT CIVIL

Crédit Photos Mairie d'Abjat,
Sauf p 18, 20, 24, 25, 30, 31, 33 à 41, 43

L'idéal n'est pas de ce monde, si fort que nous y tendions

Anne Marie GARAT Prix Femina, Prix Renaudot 1992

Dans un monde idéal, l'année 2020 aurait été nettement différente...

Tout d'abord, je tiens à remercier chaque électeur qui a permis à tous les membres de la liste que je conduisais d'être élus. Malheureusement deux conseillers, pour des raisons qui leur sont propres, nous ont adressé leur démission, c'était leur volonté. Sachez que nous sommes tous au travail au service de la commune et par conséquent au vôtre. 2020 est une année exceptionnelle à plusieurs titres, au niveau international avec une actualité politique dense notamment chez nos amis américains, mondial avec la pandémie qui n'épargne personne, au niveau de la France avec les terribles attentats dont ont été victimes tant d'innocents, mais aussi au niveau local et plus particulièrement abjacois. Le fait marquant de l'année est l'arrivée de ce virus qui nous empoisonne la vie : la COVID 19 pollue notre quotidien tant physiquement que psychologiquement. Le confinement, seule solution pour contenir sa propagation, est une réelle contrainte, mais est un mal nécessaire. Près de 20 % des français ont 65 ans et plus. Protégeons nous, limitons nos déplacements et surtout pratiquons, au quotidien, les gestes sanitaires indispensables, c'est ainsi que nous pourrons, peut être, échapper à cette terrible maladie. Autre sujet, plus réjouissant, nous avons vu notre bourg, avec lenteur certes, mais sûrement, se transformer. L'entreprise Bonnefond a réalisé avec méthode et professionnalisme cette renaissance. Très prochainement nous serons en mesure de procéder à la plantation des arbustes et diverses plantes qui orneront Abjat. Merci à toutes les personnes qui nous apportent leur savoir dans ce domaine, elles contribuent au succès du fleurissement que nous appelons de nos vœux. Tout est mis en œuvre pour que cette métamorphose soit une réussite, l'avenir de notre localité en dépend. Avec l'aide du Parc Naturel Régional Périgord Limousin, l'Ecole de Design de La Souterraine va nous remettre des projets qui nous aideront à embellir, à parer notre localité d'un écrin de verdure. Le « Jardin des Légendes » se termine, enfin, son parcours boisé, son petit amphithéâtre en plein air, sa cabane aux histoires, son serpent de la légende d'Abjat, son point de verdure ou observatoire des plantes et enfin son lieu de rencontre des artistes juniors, font de ce jardin un lieu de sortie agréable et éducatif.

Avec la promenade du Jardin des Légendes et Abjat paysagé, aucune localité n'aura autant investi afin de se transformer. Abjat sur Bandiat sera touristique, un lieu de détente mais aussi un bourg où il fait bon vivre, encore à l'abri des pandémies, de toutes les horreurs qui se déroulent en France et dans le monde ; notre localité est un havre de paix et de sérénité et doit le rester.

Parée de ces nouveaux atouts, notre localité, je l'espère, reprendra des couleurs dans bien des domaines. Construisons ensemble ce futur. Chaque habitant par ses actes est co-responsable du présent, donc aussi de l'avenir.

Dans un monde idéal, le paradis sur terre devrait exister... Bien sur, la réalité nous rattrape vite, mais tentons, avec l'aide de la nature, de construire un coin de vie agréable.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte le bonheur et la santé, biens importants et précieux. Excellente année à tous.

Jean Pierre VILLECHALANE



Les élections municipales ont eu lieu en un seul tour le 15 mars 2020.

Nombre de liste : 1 liste de 15 candidats
 Nombre d'électeurs inscrits : 464
 Nombre de votants : 261 dont 247 votes exprimés

En raison du confinement, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 26 mai 2020 avec 13 conseillers municipaux.

Les démissions de Christophe BAQUET et Stéphanie GUILLONNEAU ont été déposées en Mairie et en Sous-Préfecture quelques jours avant l'installation du conseil ;

Suite à ces faits, le Maire a adressé une lettre à la population :

« Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Je tiens à vous remercier, nous sommes tous élus dès le 15 mars, merci pour votre confiance. Malheureusement le Covid 19 a circulé longtemps et l'installation de l'exécutif de la commune n'a pu se faire que maintenant. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le tableau des fonctions de chacun des élus.

Permettez-moi un petit retour en arrière, comme vous le savez, afin de constituer une liste il faut plusieurs contacts.

Concernant Madame Stéphanie GUILLONNEAU, notre directrice d'école, énergique et volontaire, c'est elle qui m'a fait part de son désir de faire partie d'une future équipe municipale, ayant les difficultés que vous connaissez concernant l'école, ma réponse était évidente : oui, bien sûr.

Concernant Monsieur Christophe BACQUET, jeune coiffeur dynamique et sachant s'investir dans la vie locale, malgré plusieurs sollicitations, sa réponse invariablement était : non je suis commerçant. Sauf qu'en janvier, lors d'une séance de coiffure, il m'indique vouloir rentrer dans la future équipe municipale, l'accord est donc intervenu définitivement lorsque Monsieur James SCOTT n'a pu nous rejoindre, la veille du dépôt de la liste en préfecture. Vous ne pouvez l'ignorer, nous avons reçu leurs démissions. C'est leurs décisions, motivées par des raisons qui leurs sont personnelles et que je respecte.

Je regrette leur départ alors qu'ils avaient toute leur place dans une équipe à laquelle ils pouvaient apporter jeunesse et dynamisme, une équipe qui quoiqu'il en soit, reste décidée à mettre tout en œuvre pour faire bouger Abjat.

En effet, nous sommes à la croisée des chemins. Soit Abjat, grâce à la bonne volonté de tous et d'abord de l'équipe municipale, prend la voie de la prospérité, soit se marginalise et devient une paisible localité endormie. Ma volonté de rajeunir l'équipe municipale va dans le sens de la marche en avant et non de l'assoupissement lent et progressif de notre cité. Les travaux et décisions entrepris par l'équipe municipale précédente vont, à l'évidence, dans le sens du dynamisme.

N'oubliez pas de bien vous protéger, les gestes barrières doivent être appliqués, nous avons encore de bons moments à passer ensemble.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Jean Pierre VILLECHALANE »



De haut en bas et de gauche à droite :

1er rang : Kevin COUSSY, Lydia FONT, Matthieu CHABANNIER, BECUWE Rudy, Fabrice CHATEAU (Délégué à la Transition Ecologique et Energétique)

2ème rang : Sophie BESSE, Grégory VEDRENNE (Délégué à la Voirie), Corentin POUGET, Jean-Pierre DURAND

3ème rang : Marie-France FREDOU (3ème Adjointe), Jean Pierre VILLECHALANE (Maire), Rita SZUBERT (2ème Adjointe), Stewart EDWARDS (1er Adjoint).

Nous avons reçu le 11 décembre 2020 la démission de Jean-Pierre DURAND, portant le nombre de conseillers municipaux à 12. Bien évidemment, il ne fait plus partie des différentes commissions et groupes de travail où son nom apparaît. Il sera remplacé suite à une nouvelle décision du conseil municipal.

COMPOSITIONS ET ROLES

Validées en conseil municipal du 2 juin 2020

**- commission chargée des finances, de l'économie, des commerces et des marchés
présidée par le Maire, Jean Pierre VILLECHALANE :**

Sophie BESSE, Fabrice CHATEAU, Kevin COUSSY, Jean-Pierre DURAND, Marie-France FREDOU, Corentin POUGET

- commission chargée de la transition écologique et énergétique présidée par le Maire :

Rudy BECUWE, Fabrice CHATEAU, Kevin COUSSY

- commission chargée de la voirie présidée par Stewart EDWARDS :

Matthieu CHABANNIER, Fabrice CHATEAU, Corentin POUGET, Rita SZUBERT, Grégory VEDRENNE

- commission chargée des bâtiments communaux présidée par Marie-France FREDOU :

Matthieu CHABANNIER, Rita SZUBERT, Gregory VEDRENNE

- commission chargée des affaires scolaires présidée par Rita SZUBERT :

Rudy BECUWE, Fabrice CHATEAU, Marie-France FREDOU, Grégory VEDRENNE

- commission chargée de la communication présidée par Rita SZUBERT :

Jean-Pierre DURAND, Stewart EDWARDS, Lydia FONT

- commission chargée des festivités présidée par Stewart EDWARDS :

Rudy BECUWE, Marie-France FREDOU

- commission chargée du fleurissement présidée par le Maire :

tout le conseil municipal est impliqué dans cet important projet

- commission chargée de l'adressage de la commune présidée par Rita SZUBERT :

Matthieu CHABANNIER, Fabrice CHATEAU, Kevin COUSSY, Jean-Pierre DURAND, Stewart EDWARDS, Grégory VEDRENNE

PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE D'ABJAT AUX DIVERSES COMMISSIONS ET SYNDICATS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD-NONTRONNAIS

Validées en conseil municipal des 2 et 30 juin 2020

CCPN (Communauté de Communes Périgord-Nontronnais) : délégué titulaire Jean-Pierre VILLECHALANE, délégué suppléant Fabrice CHATEAU

COMMISSIONS CCPN :

- CLECT:(Commission locale d'évaluation des charges transférées) : délégué titulaire Jean-Pierre VILLECHALANE, délégué suppléant Fabrice CHATEAU

- Commission Développement économique. Economie Sociale. Emploi : Jean Pierre VILLECHALANE

- Commission Finances et contrôle de gestion. Suivi des projets : Jean Pierre VILLECHALANE

- Commission Développement Touristique et Communication : Jean Pierre VILLECHALANE et Rita SZUBERT

- Commission Pistes forestières / Vélo Route / PDIPR. Traverses de bourg, schéma routier intercommunal. Equipements sportifs communautaires (Stades communautaires-Piscine) : Grégory VEDRENNE

- Commission Administration générale. Ressources humaines. Mutualisation. Culture : Rudy BECUWE

- Commission Compétence Eau et Assainissement. Environnement. GEMAPI. Développement Durable. Transition énergétique : Fabrice CHATEAU

- Commission Enfance -Jeunesse. Crèche / RAM.ALSH / Périscolaire : Sophie BESSE

- SDE 24 (électricité) : délégués titulaires Rudy BECUWE et Stewart EDWARDS, délégués suppléants Jean-Pierre DURAND et Rita SZUBERT

- Transports scolaires : délégués titulaires Marie-France FREDOU et Rudy BECUWE, délégués suppléants Sophie BESSE et Grégory VEDRENNE

- SIDE (eau) : délégués titulaires Stewart EDWARDS et Kevin COUSSY, délégués suppléants Rudy BECUWE et Jean-Pierre DURAND

- SMCTOM (ordures ménagères) : délégués titulaires Corentin POUGET et Fabrice CHATEAU, délégués suppléants Kevin COUSSY et Grégory VEDRENNE

- PNR (Parc Naturel Régional) : délégué titulaire Kevin COUSSY, délégué suppléant Matthieu CHABANNIER

- SYMBA (Syndicat mixte des bassins BANDIAT-TARDOIRE) : Fabrice CHATEAU

En raison de la Covid 19, certains évènements sont reportés

Cérémonie des vœux du Maire

En ces temps si particuliers, le Maire et son Conseil Municipal doivent tenir compte de la COVID 19 qui dicte ses interdictions, celles-ci variant d'une semaine à l'autre... Aussi, nous ne pouvons qu'être prudents quand à la tenue de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date à laquelle celle-ci pourrait se tenir éventuellement.

Recensement

*Le recensement initialement prévu pour débuter en janvier 2021 est reporté en **2022***

Elections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales prévues en mars 2021 auront vraisemblablement lieu en juin 2021.

Seuls pourront voter les ressortissants français inscrits sur les listes électorales.

**Pour tout renseignement merci de vous adresser en Mairie.
Tél: 05.53.56.81.08 - mairie@abjat-sur-bandiat.fr**

BILAN FINANCIER

Budget primitif voté par le Conseil Municipal le 30 juin 2020 :

Section fonctionnement :	503 693€
Section Investissement :	672 853 €

Résultats 2020 (non définitifs) :

Section investissement :	
Dépenses :	524 702€
Recettes :	462 740€

Section de fonctionnement :	
Dépenses :	333 220€
Recettes :	456 869€

PROJET TRAVAUX DANS LE BOURG

La Commune d'Abjat sur Bandiat a terminé la première phase de son grand projet de fleurissement à savoir le reprofilage de la traversée du Bourg. La route principale a été rapidement goudronnée grâce à l'appui du Conseil Départemental de la Dordogne qui finance ce projet de voirie à hauteur de 50 %. Les travaux, réalisés par l'entreprise locale Bonnefond se sont déroulés avec succès et nous les félicitons. Demain, débutera la deuxième phase du projet avec le fleurissement à proprement dit de la commune, sur des espaces harmonieusement répartis sur les trottoirs et les accotements à partir du rond-point situé au niveau de la place des Marronniers jusqu'à l'Église St André et la Place du Temps Jadis. Cette opération d'embellissement de la Commune se fera avec la participation des volontaires passionnés abjacoises et abjacois réunis dans un groupe de travail qui a d'ores et déjà commencé ses réflexions. La troisième phase concernera la création du Jardin des Légendes, avec des animations autour de la « Légende de la Belle de Fargeas » qui permettra de donner un atout touristique supplémentaire à une commune décidée à mettre tout en œuvre, avec son équipe municipale recomposée, pour dynamiser son indéniable potentiel.



Vues du chantier février 2020



Vue du Bourg, route bitumée juillet 2020



Les trottoirs sont bitumés et du revêtement « Meteor » est harmonieusement réparti sur la route et certains accès

Novembre 2020 - Le parking est tracé devant l'Église St André.



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût de l'opération (montant des travaux HT)

Sous Total	328 146
Maîtrise d'œuvre (10%)	22 222.07
Coût de l'opération	350 368.07
TVA 20%	70 073.61

TOTAL 420 441.68

Financement

Subvention Conseil Général 25%	80 595.62
DETR	73 551.36
CCPN Fond de concours	98 110.54
	252 257.52
FCTVA	70 073.61
Commune Prêt + CE (maîtrise d'œuvre + Travaux)	98 140.54

TOTAL 420 441.68

PROJET SECURITE

ZONE 30 - ROCHERS AUX ENTRES DU BOURG

Afin de contraindre les véhicules à ralentir, des chicanes surmontées de rochers ont été installées. Celles ci sont mises en évidence par des bandes blanches et des réflecteurs.



ZONE DE RENCONTRE :

La présence de l'école au centre d'ABJAT impose le ralentissement des nombreux véhicules qui empruntent cet axe.

Aussi, la traversée du bourg réaménagée fait-elle l'objet d'une « zone de rencontre », réglementant la vitesse à 20 km/heure.

Pour ce faire une signalisation claire a été mise en place.



PRIORITE POUR LE CROISEMENT DES VEHICULES



Priorité précisée par panneaux pour la traversé du Bourg aux endroits délicats

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les ralentissements et les priorités

PROJET FLEURISSEMENT

Le précédent conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de mettre en place le fleurissement de notre bourg. C'est la certitude que nous mettrons en valeur notre territoire. Un jardin s'adresse à tous les publics et y compris à ceux qui n'ont pas les moyens d'en posséder un, c'est un atout pour lutter contre la morosité, en somme une solution simple et efficace pour dynamiser notre commune et renforcer son attractivité. Ce havre de paix aux milles senteurs est un moment de bonheur pour le visiteur. La première phase de ce projet était de rénover la traverse du Bourg, voilà chose faite après quelques aléas dus au confinement et aux vacances d'été. La deuxième phase consiste pour le conseil municipal et un groupe d'Abjacois chargé du fleurissement de réfléchir sur notre projet d'embellissement :

- créer des tableaux différents répartis sur la traversée du bourg,
- trouver une combinaison de couleurs douces, nous pensons à des Sedums, des asters couvrants, des fleurs parfumées,
- choisir des feuillages décoratifs qui perdurent l'hiver afin de mettre en valeur les 4 saisons,
- composer des points forts qui créent la surprise, par exemple une fontaine sculptée est prévue avec des plantes évoquant le Bandiat, ainsi qu'un banc de pierre sur lequel se prélassent la « belle de fargeas ». La liberté de création est la base de la réussite d'un massif, l'association de quelques plantes peut donner un résultat surprenant voir étonnant. Abjat c'est une légende et une histoire. Il s'agit pour nous de les mettre en valeur afin de permettre l'essor touristique et donc économique de notre commune. Nous poursuivons plusieurs objectifs :
- dynamiser la commune par la mise en avant de ses atouts,
- assurer le fleurissement du bourg,
- mettre en scène sa légende sur un parcours à travers le bourg, le « Jardin des Légendes », le jardin du Presbytère, les places des marronniers et de la Flamberge au Vent.

Visite des étudiants de l'Ecole de Design de la SOUTERRAINE le mardi 22 septembre 2020

Pour nous aider dans cette entreprise d'envergure, sous l'impulsion de Fabrice CHATEAU, Directeur du Parc Régional Périgord-Limousin, et conseiller municipal d'Abjat, un partenariat a été établi avec le Pôle Design de la cité scolaire Raymond Loewy de LA SOUTERRAINE (23) pour donner à ses étudiants un sujet de travail de création et de réflexion concret, à travers le projet important d'embellissement et de fleurissement de la commune d'ABJAT. Aussi une délégation a été accueillie à ABJAT le mardi 22 septembre 2020 de 10 h à 16 h. La délégation était composée de 12 étudiants en 2ème année de licence, deux enseignants, Mme Alexandra DEBONNAIRE et son collègue ainsi que de Mme Célia BRUN, architecte-paysagiste, intervenante à l'école.



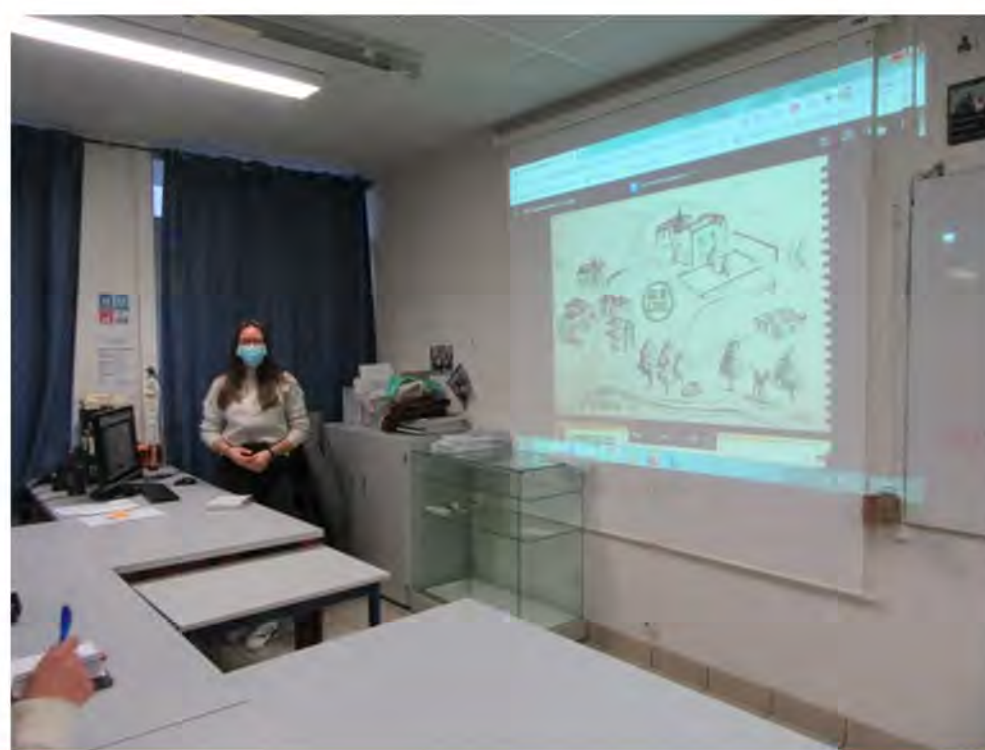
Le Maire, accompagné d'une partie du conseil municipal et du groupe chargé du fleurissement a guidé les visiteurs à travers la commune pour en expliquer les attentes, tant au point de vue des plantations que des aménagements symboliques et artistiques relatifs à la Légende d'Abjat-sur-Bandiat. La visite a commencé par les Places des Marronniers et de la Flamberge au Vent, s'est poursuivie par la traversée du Bourg, puis par le jardin du Presbytère et enfin par le Jardin des Légendes.

La visite terminée, le groupe a rejoint Le Capitolet où un déjeuner, préparé par des bénévoles de la commune, l'attendait. Après un récapitulatif du projet rappelé par le Maire, un tour de table, où chacun a pu se présenter et préciser son rôle et ses objectifs, a été fait. Une projection sur la biodiversité a été commentée par Mme Eva THIBON du Parc. Après le déjeuner, et forts de ces informations, les étudiants se sont promenés librement à travers la commune afin de prendre des notes et des photos. Rendez-vous a été pris début décembre pour une première présentation du travail des étudiants devant une délégation de la commune qui se rendra à LA SOUTERRAINE. La restitution finale du travail des étudiants est prévue pour la mi-janvier 2021.



VISITE A L'ECOLE DE LA SOUTERRAINE - *mardi 1er décembre 2020*

Comme prévu, une délégation de 10 personnes, composée du maire, des adjoints, de conseillers municipaux et de membres du groupe de travail chargé du fleurissement a fait le déplacement à la SOUTERRAINE pour assister à la présentation de l'ébauche des 12 projets d'embellissement d'Abjat par les étudiants.



Une projection présentée par chacun d'entre eux a retenu l'attention de tous les participants.

Se sont succédé des schémas, des aquarelles, des croquis, des commentaires tous pertinents, mêlant végétations, mobiliers urbains, sentiers empierrés, structures en bois, cultures verticales ou horizontales, signalétiques colorées ou gravées, au sol ou sur panneaux pédagogiques. L'inspiration était de mise !

Après des échanges fructueux pour affiner les pistes de travail, la délégation a remercié vivement Mme Alexandra DEBONNAIRE et ses élèves pour la qualité de leurs propositions. La délégation a repris rendez-vous le 19 janvier 2021 pour assister à la présentation finale des 12 projets.

PROJET : LE JARDIN DES LEGENDES

COUT DE L'OPERATION	EN €	FINANCEMENT	EN €
Montant des travaux	65.900,00	Subventions : [1]	
Honoraires Maitre d'œuvre	6.210,48	ETAT (DETR 2016) :	
		65.900 € x 25%	16.475,00
Honoraires géomètre	2.014,00	DEPARTEMENT (CO 2015 acquis)	
		65.900 x 25%	16.475,00
		EUROPE (FEADER) :	
		74.124,48 x 35,55%	26.349,58
- TOTAL HT	74.124,48	Total subventions	
		(80% du coût total HT)	59.299,58
- TVA (20 %)	14.824,90	FC TVA (88.949,38 x 16,404%)	14.591,26

Lieu central du projet touristique d'Abjat, le Jardin des Légendes, financé en partie par le conseil du département de Dordogne a été aménagé. Son entrée est située derrière le jardin du Presbytère. Des tabourets, évoquant des cloches renversées, sont « semés » à l'entrée du site formant un amphithéâtre et proposent un environnement agréable pour écouter des contes ou des conférences improvisées.

Ici débute une promenade à travers un espace boisé, jalonné de stations dédiées tantôt aux traditions locales, avec une représentation stylisée de la feuillardière, tantôt à la Légende d'Abjat proprement dite, avec le serpent, sculpté par Rudy BECUWE, et plus loin encore, un espace circulaire entouré de bois enstéré destiné, par exemple, à des ateliers artistiques pour les écoles.



Petit amphithéâtre en plein air



La feuillardière

Le Serpent de la Légende



PROJET ADRESSAGE

La commune d'Abjat va procéder à l'adressage de tous ses habitants, dans tous les villages, sur toutes ses voies qu'il faudra ainsi baptiser lorsque cela sera nécessaire. La finalité est que chaque foyer ait une adresse «normée», c'est-à-dire un numéro, un nom de voie, en plus du « lieu-dit » et du code postal d'Abjat.

Pourquoi procéder à l'adressage? Plusieurs objectifs :

- faciliter les recherches d'adresses,
- faciliter les livraisons et le service postal,
- répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (Sapeurs-Pompiers, SAMU, médecins, Gendarmerie...) et des intervenants techniques (Services des eaux, de l'électricité et des télécommunications),
- permettre l'accès à certains services comme la fibre à la maison.

Ce gros projet se fera avec le soutien technique de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ADT24) et ceci sur une période s'étalant sur deux ans, 2021 et 2022 car cette tâche est complexe, la dernière étape étant la pose simultanée de tous les numéros et tous les noms sur toutes les voies de la commune sur une période la plus courte possible.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous donner toutes les informations sur la progression de cette opération dont les études débuteront en janvier 2021.

Outre ce bulletin municipal, qui paraît une fois par an, différents outils de communication sont mis à la disposition du public.

NOUVEAU ! Page Facebook – SITE DE LA COMMUNE

La Mairie d'Abjat se dote d'un nouvel outil de communication depuis le 11 septembre 2020, une page facebook, <https://www.facebook.com/Abjatbandiat/> adossée au site de la commune : <https://www.abjat-sur-bandiat.fr>. Cette page facebook permet une très grande souplesse de diffusion des informations que la commune souhaite mettre à disposition des abjacois et abjacoises, mais aussi de tous ceux qui s'intéressent à notre commune, en France et pourquoi pas, dans le Monde...

MAILING :

Des notes d'information sont transmises par mail à ceux et celles qui en ont fait la demande, en communiquant leur adresse en Mairie.

Si vous souhaitez faire partie du mailing, prenez contact avec l'accueil.

Tél: 05.53.56.81.08 - mairie@abjat-sur-bandiat.fr

NEWSLETTER

Pour ceux et celles qui n'ont pas d'ordinateur, une version « papier » des informations importantes sera disponible en Mairie régulièrement.

PANNEAUX D'AFFICHAGE dans les principaux villages

Les panneaux d'affichage déjà existants dans les principaux villages vont être progressivement remis en fonction pour permettre une information communale mais aussi inter-villages pour des petites annonces privées d'échange ou d'offres de service par exemple. Nous comptons sur le civisme de chacun pour les respecter...

INFOS DIFFUSEES ce dernier semestre

Tracteur

Le conseil Municipal, lors de sa dernière séance, a décidé d'acheter un nouveau tracteur, celui que nous possédons actuellement étant ancien. Première étape, vérifier si l'investissement est utile, après consultation des tarifs pour faire entretenir nos routes et chemins (fauches du printemps et d'automne) il ressort, qu'entre 1 an ½ et 2 ans, notre investissement est amorti. Après consultation de différents fournisseurs, les Ets LALAY de VAYRES ont retenu notre attention. Les agents techniques, Stewart et moi-même avons vu et constaté (autant que possible) la qualité du tracteur proposé à la vente. Le nouveau tracteur d'occasion est arrivé. Avec son grappin, il va permettre, à notre service technique, d'effectuer de nombreux travaux jusqu'à présents impossibles. Notre objectif est également d'optimiser notre investissement ; nous avons préféré vendre la lame à neige (utilisée une fois depuis son achat), conserver et faire réparer l'ancien tracteur auprès d'un artisan local, les Ets VEDRENNE. Je reste à votre écoute, Et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.
Jean Pierre VILLECHALANE

Route de Marval

Je remercie Monsieur Le Président du Conseil Départemental ainsi que les services de la Direction Départementale de l'Équipement de NONTRON, en effet, la route de Marval est refaite. Malgré la pandémie que nous subissons, cette route, en mauvais état est reprofilée en début d'année 2020. Désormais, les routes départementales qui mènent à ABJAT Sur BANDIAT sont dans un état correct. Notre bourg paysagé, le jardin des légendes terminé, notre localité devient plus facile d'accès, plus attractive, plus séduisante ; c'est vraiment positif. Encore merci. Bien cordialement. Jean Pierre VILLECHALANE

Ecole

OUI, l'école de notre RPI ABJAT-CHAMPS ROMAIN- ST SAUD est reparti. Après la longue période de confinement, nous avons décidé de la réouverture de nos écoles ; une classe dès mardi 12 mai avec une dizaine d'élèves. En raison du congé de maternité de notre institutrice, la seconde classe n'ouvrira qu'à partir du 25 mai, lors de l'arrivée de la remplaçante.

L'application de toutes les normes préconisées par l'État sera très laborieuse, très ardue, les employés municipaux sont en première ligne. Les règles seront particulièrement difficiles à faire appliquer surtout pendant les moments de détente tant au restaurant scolaire que pendant la récréation qui suit, sans oublier la garderie.

Tout a été mis en œuvre pour que les conditions la sécurité sanitaire soient appliquées dans nos classes et notre cantine ainsi que lors des transports scolaires. Compte tenu de la réglementation, la simplicité et la tranquillité nous inciteraient à surseoir à l'ouverture de notre école. Le Covid 19 existe, il est là, malheureusement, il fait, maintenant, parti de notre vie, nous sommes dans l'obligation de vivre avec ce virus, nous ne pouvons pas l'ignorer, c'est la raison qui m'a poussé à accepter la réouverture de notre école. Nous sommes, bien sûr, à votre écoute. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Jean Pierre VILLECHALANE.

N'OUBLIEZ PAS LES GESTES BARRIERE ILS SONT TOUJOURS INDISPENSABLES COVID 19

MESSAGE IMPORTANT

Madame, Monsieur, La COVID 19 est à nos portes, peut être à l'intérieur de nos murs, je vous demande de prendre toutes les mesures de protection préconisées par les services de santé. Protégez vous, ne faites pas de déplacement inutile, prenez le masque, adoptez systématiquement les distances sanitaires et lavez vous très régulièrement les mains. Ce message est très important. Il en va de votre santé. Je vous dis à très bientôt. Protégez vous. Bien amicalement. JEAN PIERRE VILLECHALANE

Local Salon de coiffure à louer

LOCAL SALON DE COIFFURE A LOUER par la Mairie d'Abjat

30 m2 environ, non meublé mais fonctionnel + appartement F1 au 1er étage au centre Bourg. Le Bourg fait actuellement l'objet de travaux d'embellissement par le biais d'une opération de plantations et de fleurissement qui débutera dès le début 2021. Libre de suite. Contacter la Mairie pour avoir plus de renseignements sur les conditions de location. Tél. : 05 53 56 81 08

Rentrée scolaire 2020/2021

Nous sommes déjà fin septembre, 4 semaines après la rentrée scolaire. Avec plaisir nos professeures d'écoles, Madame CORRE JULIE, LAURA, remplaçante de Madame JULIE GREMERET, en arrêt maternité, ont accueilli dans nos 2 classes les 44 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal ABJAT – CHAMPS ROMAIN – ST SAUD. Cette rentrée, placée sous le signe du CODIV 19 s'est parfaitement déroulée en appliquant strictement les règles sanitaires en vigueur. N'oubliez pas de vous protéger le virus est toujours présent parmi nous, le plus important c'est la santé. Les rumeurs nous ont ramenées que des cas de COVID étaient à l'école ou proches de l'école, je n'ai donc pas diffusé ce message avant que les rumeurs ne soient démenties. Jean Pierre VILLECHALANE

Location de l'appartement situé dans le bâtiment de l'école

Après le départ de l'ancienne directrice de l'École d'Abjat, l'appartement de 5 pièces a été libéré au mois de juillet dernier. Ce logement est situé entre les 2 classes de l'école mais est tout à fait indépendant des locaux scolaires. Aussi, il a été loué dès le mois de septembre à une famille de 4 enfants qui vient ainsi augmenter les effectifs scolaires du RPI ainsi que la population abjacoise. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

PROJET FLEURISSEMENT Réunion avec l'Ecole de la SOUTERRAINE Mardi 22 septembre 2020

Le précédent Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de mettre en place le fleurissement de notre bourg. C'est la certitude que nous mettrons en valeur notre territoire. Un jardin s'adresse à tous les publics et y compris à ceux qui n'ont pas les moyens d'en posséder un, c'est un moyen de lutter contre la morosité, en somme un moyen simple et efficace pour dynamiser notre commune et renforcer son attractivité. Ce havre de paix aux milles senteurs est un moment de bonheur pour le visiteur. La première phase de ce projet était de rénover la traverse du Bourg, voilà chose faite après quelques aléas dus au confinement et aux vacances d'été. La deuxième phase consiste pour le Conseil Municipal et un groupe d'Abjacois chargé du fleurissement de réfléchir sur notre projet d'embellissement :

- créer des tableaux différents répartis sur la traversée du bourg,
- trouver une combinaison de couleurs douces, nous pensons à des Sedums, des asters couvrants, des fleurs parfumées,
- choisir des feuillages décoratifs qui perdurent l'hiver afin de mettre en valeur les 4 saisons,
- composer des points forts qui créent la surprise (exemple une fontaine sculptée est prévue avec des plantes évoquant le Bandiat), la liberté de création est la base de la réussite d'un massif, l'association de quelques plantes peut donner un résultat surprenant voir étonnant. Abjat c'est une légende et une histoire. Il s'agit pour nous de les mettre en valeur afin de permettre l'essor touristique et donc économique de notre commune. Nous poursuivons plusieurs objectifs :
- dynamiser la commune par la mise en avant de ses atouts,
- assurer le fleurissement du bourg,
- mettre en scène sa légende sur un parcours à travers : * le bourg * le jardin des légendes * le jardin du curé * la place des marronniers et de la Flamberge au Vent

Pour nous aider dans cette entreprise d'envergure, sous l'impulsion de Mr Fabrice CHATEAU, Directeur du Parc Régional Périgord-Limousin, et conseiller municipal d'Abjat, un partenariat a été établi avec le pôle design de la cité scolaire Raymond Loewy de LA SOUTERRAINE (23) pour donner à ses étudiants un sujet de travail de création et de réflexion concret, à travers le projet important d'embellissement et de fleurissement de la commune d'ABJAT. Aussi une délégation a été accueillie à ABJAT le mardi 22 septembre 2020 de 10 h à 16 h. La délégation était composée de 12 étudiants en 2ème année de licence, deux enseignants, Mme Alexandra DEBONNAIRE et son collègue ainsi que de Mme Célia BRUN, paysagiste (architecte) de Limoges, intervenante à l'école.

Le Maire, Jean-Pierre VILLECHALANE, accompagné d'une partie du Conseil Municipal et du groupe chargé du fleurissement a guidé les visiteurs à travers la commune pour en expliquer les attentes, tant au point de vue des plantations que des aménagements symboliques et artistiques relatifs à la Légende d'Abjat-sur-Bandiat. La visite a commencé par la Place des Marronniers, place de la Flamberge au Vent, s'est continuée par la traversée du Bourg, puis par le jardin du Presbytère et enfin par le Jardin des Légendes. La visite terminée, le groupe a rejoint Le Capitolet où un déjeuner l'attendait, préparé par des bénévoles de la commune. Après un récapitulatif du projet par le Maire, un tour de table a été réalisé où chacun a pu se présenter et préciser son rôle et ses objectifs. Une projection sur la biodiversité a été commentée par Mme Eva THIBON du Parc. Après le déjeuner, et forts de ces informations, les étudiants ont eu loisir de se promener individuellement à travers la commune afin de prendre des notes et des photos complémentaires. Rendez-vous est pris pour la mi-novembre pour un premier rendu du travail des étudiants. Ce sera ainsi l'occasion pour une délégation de la commune de se rendre à LA SOUTERRAINE. La restitution finale du travail des étudiants est prévue pour la mi-janvier 2021.

Travaux Route de Chabanas

Madame, Monsieur, Les travaux de rénovation de la route de Chabanas sont désormais terminés. Le montant des travaux est de 119 835.00 € ttc, financés à 50 % par la commune d'ABJAT-SUR-BANDIAT et à 50 % par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais du fait de notre adhésion au service technique intercommunal. Il faut encore y ajouter 2 612.88 €, à la charge de notre commune pour le coût des traversées busées sur cette voie. En effet, la commune rénove son réseau routier en priorisant les voies les plus dégradées, ce qui était le cas pour ce tronçon. Les accès à notre Bourg, à Chabanas ainsi qu'au Camping de la Ripole se trouvent ainsi améliorés pour le bien de tous. Protégez-vous bien de la COVID 19, sortez masqués ! Jean-Pierre VILLECHALANE.

Attestation de déplacement dérogatoire

CONFINEMENT : si vous devez sortir VOUS POUVEZ RECOPIER CE DOCUMENT SI NECESSAIRE EN NE MENTIONNANT QUE LA RUBRIQUE QUI VOUS CONCERNE

Commémoration du 11 NOVEMBRE 2020

Madame, Monsieur, L'anniversaire du 11 novembre est un moment de recueillement important ; cette année nos pensées iront aussi aux victimes des attentats perpétrés contre Monsieur Samuel PATY et dernièrement celui de la Basilique de Nice. Malgré la COVID toujours présente et même envahissante, nous allons célébrer, dans le respect le plus stricte des règles sanitaires, cette commémoration. Les représentants des associations de nos anciens combattants seront donc invités ainsi que les membres du Conseil Municipal. Nous déposerons notre bouquet au monument aux morts mais le traditionnel vin d'honneur est donc annulé. Je vous demande de prendre toutes les mesures pour vous protéger, les gestes barrières sont indispensables et doivent être appliqués. Ce virus ne doit pas passer par nous. Jean Pierre VILLECHALANE

Message du SMCTOM

Ordures ménagères, Bonjour, Je vous informe que les déchetteries de : BRANTOME ST FRONT SUR NIZONNE et ST PARDOUX LA RIVIERE fermeront exceptionnellement à midi le vendredi 06 novembre prochain, les horaires du samedi resteront inchangés. Nous vous remercions de bien vouloir relayer l'information, Cordialement, SMCTOM DE NONTRON

A propos de l'agence postale d'ABJAT SUR BANDIAT

Madame, Monsieur, J'ai le plaisir de vous informer que toutes vos opérations effectuées auprès de l'agence postale d'Abjat devront se faire dans les locaux du secrétariat de la mairie. En effet pour faciliter le travail nous avons transféré le bureau de la poste à l'accueil de la mairie ; ce transfert effectué essentiellement par nos agents techniques vient avec succès de se terminer, Madame Sophie MAUDET est donc à votre service aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 9h à 12h). N'oubliez pas de venir avec les protections d'usage contre la Covid-19. Bien cordialement, Jean Pierre VILLECHALANE

ECOLE COMMUNALE D'ABJAT

Madame Julie CORRE, Laura, enseignante remplaçante et Madame Julie GREMERET de retour de congé maternité, accueillent dans nos 2 classes les 44 élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal ABJAT – CHAMPS ROMAIN – ST SAUD. Notre école républicaine, publique et gratuite est ouverte à tous et dispense un enseignement de qualité grâce à sa nouvelle équipe compétente et dévouée. Cet enseignement est dirigé vers l'apprentissage collectif et non uniquement individuel. Notre école est ouverte à tous !

Cassiopea Téléassistance est un service de proximité créé en Dordogne en 1987 pour soutenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Le dispositif de Cassiopea Téléassistance permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents. En cas d'urgence ils peuvent prévenir les proches ou les secours tout en restant en contact permanent avec les adhérents. La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Plus qu'un service d'urgence, Cassiopea Téléassistance entretient des relations privilégiées avec ses adhérents : accompagnement personnalisé réalisé par un personnel qualifié, appels et visites de convivialité vers nos adhérents les plus fragiles, invitations à des animations et à des séances d'informations-santé pour bien vieillir



Sur le chemin de la salle de bain Juliette, 86 ans, a trébuché sur son tapis. Seule depuis le décès de son mari, elle aurait dû attendre la visite de son aide à domicile, le lendemain, si elle n'avait pas porté son médaillon de téléassistance.

Une simple pression a suffi à lui envoyer l'aide nécessaire. Plus de peur que de mal, heureusement !

Le Conseil départemental de la Dordogne a confié à Cassiopea la gestion de la Téléassistance de la Dordogne, un service spécifiquement destiné aux bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap). En rejoignant Cassiopea via la Téléassistance de la Dordogne, les personnes bénéficiant de la téléassistance dans le cadre d'un plan d'aide APA ou PCH perçoivent une prise en charge du Conseil départemental sur leur abonnement mensuel.

Cassiopea est agréé service à la personne, ce qui permet aux utilisateurs de bénéficier de réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt (selon loi en vigueur).

Plus d'informations au 05 53 53 54 54 / tele.assistance@cassiopea.fr

À savoir :

L'association Cassiopea c'est aussi :

- ALMA 24, Allô maltraitance : 05 53 53 39 77

- Cassiopea Prévention Seniors : 05 53 53 20 40

En résumé, notre service de téléassistance vous propose :

-> Une écoute 24h/24 et 7j/7

-> Une aide rapide en cas d'urgence

-> Une présence bienveillante à chaque instant

-> Un accompagnement personnalisé par un personnel qualifié

-> Un service de proximité, localisé en Dordogne

-> Près de 6000 adhérents sur l'ensemble du département

-> Un agrément service à la personne permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt (selon loi en vigueur)

-> La Téléassistance de la Dordogne, service du Conseil départemental de la Dordogne pour les bénéficiaires APA et PCH, confiée à Cassiopea par délégation de service public.

**CEREMONIES
COMMEMORATIVES
8 MAI ET 11 NOVEMBRE 2020**

Pendant le confinement les deux cérémonies commémoratives ont eu lieu avec les gestes barrières et la distanciation de rigueur avec un public restreint à la demande des autorités.

Le 11 novembre, lecture a été faite du message du Président des Anciens Combattants abjacois, Emile MARCILLAUD, ainsi que de la lettre du Président Emmanuel MACRON, par le Maire d'Abjat-sur-Bandiat, Jean Pierre VILLECHALANE ; les dépôts des gerbes ont clôturé ces cérémonies solennelles.





COMITE FNACA d'ABJAT-sur-BANDIAT Anciens Combattants en Afrique du Nord

Année 2020

Au risque de nous répéter, c'est inexorable les années passants, le temps aura raison des plus résistants, nous avons eu à déplorer trois nouveaux décès, il s'agit de Pierre JARRETON, André GAI, JEAN FAURE dans l'espace de deux mois et malheureusement cela ne peut que continuer .

La base est solide, notre président d'honneur est toujours là, ce qui nous permet de former une équipe quand même qui se compose comme suit:

Président d'honneur : DURRAND Alain

Président : THIZON Aimé

Vice Président : BRACHET Auguste

Trésorier : BRACHET Auguste

Trésorier adjoint : THIZON Aimé

Porte drapeau: LAVALLADE

Michel et BRACHET Auguste

Les manifestations prévues en 2021 restent toujours à peu près les mêmes dans la mesure de nos possibilités, le but étant de rendre hommage aux 30.000 morts en Afrique du Nord et de commémorer le cessez le feu en Algérie.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il ne nous est pas possible de dire si les rassemblements seront autorisés en raison du confinement qui est de plus en plus stricte avec raison .

Le Comité FNACA d'Abjat sur Bandiat présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux et souhaits pour l'année 2021 et les suivantes malgré les périodes difficiles qui s'annoncent .

Le Président Aimé THIZON

CHRONOLOGIE DES FAITS QUI ONT MARQUE CETTE ANNEE

LA COVID 19 DANS L'ARMEE

Le 18 Mai 2020, le Ministère des Armées communiquait que plus d'un millier de marins du Porte-Avions Charles De Gaulle en escale à Brest étaient testés positifs au Covid-19. Devant cette maladie, ce bâtiment devait rejoindre précipitamment son port d'attache Toulon. A terre et après examens, 120 de ces militaires étaient considérés comme guéris. Les marins positifs étaient donc traités selon les règles, le Porte-Avions désinfecté. Cependant, quelques cas (une soixantaine) étaient signalés parmi nos diverses troupes comprenant les Forces Barkhane qui opèrent au Mali et au Sahel. A ce jour, tout semble rentrer dans l'ordre et pratiquement plus de cas ne sont signalés.

LE DJIHADISME

Le 23 Avril 2020 le Légionnaire DMYTRO-MARTINYOUK d'origine Ukrainienne Brigadier au 1er Régiment Etranger de Cavalerie était grièvement blessé lors du passage de son véhicule sur un explosif. Il devait décéder le vendredi à l'hôpital Militaire à Clamart (92).

Le 4 Mai, c'était encore un Légionnaire de la même Unité, de souche Française, âgé de 21 ans, le Première Classe Kevin CLEMENT qui disparaissait.

Le 9 Septembre ce sont encore 2 Militaires de la Force Barkhane qui furent tués à bord de leur véhicule, par une bombe artisanale. Un troisième était grièvement blessé.

A ce jour, ce sont 45 Soldats qui sont tombés en luttant contre le terrorisme.

Le 5 Juin 2020 fait d'arme important de l'Armée Française. En effet, c'est au cours d'une opération d'envergure que la Force Barkhane éliminait le Chef d'Aqmi Abdelmalek-Broukdal âgé de 50 ans, de nationalité Algérienne. Ce criminel a passé toute sa vie dans le terrorisme (Guerre Civile Algérienne, Guerre au Sahel et au Mali). Au cours de ces derniers combats, bon nombre de ces subordonnés directs furent également mis hors d'état de nuire.

Toujours dans le terrorisme, mais cette fois-ci au Niger, ce sont 6 humanitaires et leurs 2 guides qui furent tués. Ces 6 personnages appartenaient à l'OGN « ACTED » basée à Niamey.

Enfin en France, le 25 Septembre 2020, un individu armé d'un hachoir blessait un couple devant les anciens locaux de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, rue Nicolas Appert à Paris. Ayant pris la fuite il était rattrapé à la Station Richard Lenoir.

Dès le début de l'enquête, l'auteur d'origine Pakistanaise âgé de 25 ans, Zaher Hassan Mehmood reconnaissait les faits mais ignorait que ce journal avait changé d'adresse. Il pensait par conséquent que les deux personnes blessées étaient des employés de l'hebdomadaire. Son acte était prémédité.

Il a agi ainsi parce que en France on ne fait que caricaturer « Le Pur et Grand Prophète », il allait se révolter mais sans faire allégeance à un groupe terroriste.

A ce jour, tout laisse à penser qu'il a agi seul.

Le Vendredi 16 Octobre 2020 l'après-midi, un enseignant en histoire et géographie Samuel PATY du collège de Conflans Sainte Honorine (78) fût décapité. L'auteur, ABDOULLALKH-ANZOROV, d'origine tchéchène est né à MOSCOU. Il reprochait à cet enseignant d'avoir montré des caricatures du prophète MAHOMET lors d'un cours d'expression libre. S'étant enfui il fût reconnu et abattu dans une ville voisine ERAGNY (78).

Le meurtrier était âgé de 18 ans, il était entré en France à 6 ans. Il venait de bénéficier d'un titre de séjour allant jusqu'en 2030. Il s'était radicalisé depuis peu.

Plusieurs messages légitimaient alors cette « décapitation » comme « une punition divine, c'est Dieu qui juge et qui punit, ne jamais s'attaquer ou critiquer. »

Pour commettre son acte odieux, Abdoullalkh ANZOROV s'était entouré d'individus aptes d'apporter leurs concours parmi lequel le nommé Abdelhakim SEFRIOUI né en 1959 à FES. Ce Franco-Marocain est marié à une Française, père de 2 enfants.

Il sillonne depuis 15 ans la région Parisienne, organise des manifestations, des prières de rues, etc..... Il est fiché S.

A la suite de l'attentat de Conflans-Sainte Honorine se sont déroulées une multitude d'attaques toutes destinées à tuer, à éliminer. Le 29/10/2020 à 8h30-9h00, Basilique Notre-Dame de Nice, un homme armé d'un couteau tuait le Sacristain ainsi que 2 femmes. Le meurtrier, de nationalité Tunisienne venait d'entrer en France. Agé de 21 ans, il venait manifester pour tuer. Blessé grièvement et hospitalisé, il n'est pas auditionné. Le même jour à AVIGNON, un homme armé d'un couteau qui menaçait la Police, fût abattu.

Le 2 Novembre 2020 au soir à VIENNE (Autriche) 4 personnes furent tuées et une quinzaine blessée par une attaque d'envergure, un assaillant sympathisant de Daesh fût tué. Une chasse à l'homme s'organisait en vue de la découverte de complices.

Début novembre, au cours de deux opérations des troupes Barkhane, ont été tués un grand nombre de djihadistes dont MOSSA un chef important de terrain..

REMERCIEMENTS

Comme vous le savez, notre section d'Anciens Combattants FOPAC a disparu à la fin de l'année 2018, par manque d'effectifs.

Rappelons pour mémoire que cette Association de Bienfaisance fût créée en 1926 par un homme de grande bonté Joseph CHARBONNIER, grand Mutilé de Guerre 1914/1918, Officier de la Légion d'Honneur et Directeur d'Ecole dans notre commune.

Devant toutes ces aides et ces bienfaits rendus à tous nos concitoyens et après consultation avec Monsieur Le Maire Jean Pierre VILLECHALANE, nous avons décidé d'apposer une plaque Souvenir sur notre Monument aux Morts.

Bien sûr, ceci représentait un petit investissement que nous, Anciens Combattants, nous ne pouvions honorer et c'est encore Monsieur Le Maire qui vola à notre secours. Un geste grand et généreux que nous Abjacois, nous ne pouvons que fortement apprécier.

Ce petit Chef-d'œuvre délicat qui demandait beaucoup d'attention fût confié à notre sympathique et talentueux Barnabé CHEPEAU jeune entrepreneur en maçonnerie, monuments funéraires et autres, dans notre commune.

Ce fut une réussite, une œuvre telle que nous l'avions imaginée.

Tous mes compliments à notre ami Barnabé ainsi qu'à Monsieur Le Maire qui sans lui, cette réalisation n'aurait pu voir le jour.

Merci encore.



CEREMONIES

En raison de la situation sanitaire dans notre pays, les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre se sont déroulées d'une façon identique, restreintes au maximum tout en respectant les diverses règles (distances-port du masque-etc...).

Nous ne devons pas oublier non plus la poursuite du Devoir de Mémoire et les Hommages que nous devons à tous ceux qui se sont sacrifiés durant ces deux guerres mondiales (1914/1918-1939/1945) et qui sont inscrits sur notre Monument aux Morts.

C'est le devoir primordial de bon Citoyen.

Comme d'habitude et pour ceux qui ne considèrent pas le 19 Mars comme Jour de Mémoire pour les Anciens Combattants d'Algérie, celui-ci reste bien sûr le 5 Décembre.

En tant que bon français, il est de notre devoir qu'avant de vous quitter je présente au nom de la municipalité et de moi-même les hommages les plus chaleureux à notre corps médical et à tous les soignants pour leur courage, leur sérieux, leur gentillesse, malgré les dangers encourus. Nous leur devons bien notre plus haute reconnaissance.

C'est ainsi que je vais conclure en vous souhaitant une bonne année, une bonne santé, malgré tous les soucis, tous les tracasseries que nous vivons et qui nous sont quotidiens.

Meilleurs vœux

Le rédacteur, Emile MARCILLAUD

50 ANS DE DEVOUEMENT

L'année 2020 a été particulière par rapport à la situation liée à la COVID19. Chacun de nous vit cette situation de crise avec plus ou moins de facilité. Entre la sensibilité des personnes, la distanciation à maintenir avec ses proches, les différentes vagues et les différents confinements, certaines personnes peuvent se sentir isolées, ou vulnérables face au virus.

Les pompiers d'Abjat vivent ces moments en se formant, en s'adaptant aux nouvelles pratiques et aux nouvelles règles pour faire face à ce risque. Leur engagement auprès de la population est toujours aussi fort depuis la création du corps des Sapeurs Pompiers d'Abjat en 1970.

Parti d'une démonstration d'utilisation d'un extincteur en été 1969 la création du corps des sapeurs pompiers d'Abjat a eu lieu en 1970. Une jeune équipe motivée appuyée par les élus locaux et la population en est à l'origine. Le premier camion du centre de secours arrive en 1971 grâce à la population abjacoise qui contribue par ses dons à son achat. En 1979 les pompiers d'Abjat font face au feu du hangar du comité des fêtes (à l'emplacement du Capitolet). Le centre de secours à l'emplacement actuel a été construit et inauguré en 1987. En 1999 les pompiers avec l'appui de la population abjacoise font face à la tempête... En 2005 la première ambulance arrive au centre de secours pour servir au mieux la population d'Abjat. L'année 2020 correspondant aux 50 ans du corps d'Abjat et que nous aurions voulu festive est marquée par la crise du Coronavirus, l'annulation des festivités et du bal du 13 Juillet. Au cours de cette année, nous avons également perdu l'un de nos anciens André GAI, qui a toujours servi le centre de secours avec dévouement lorsqu'il était actif et qui a toujours partagé sa bonne humeur avec l'ensemble de l'équipe et les nouveaux arrivants.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus joyeuse et festive pour l'ensemble des abjacois et des abjacoises. En attendant portez vous bien, faites attention à vous et à vos proches. Les pompiers d'Abjat et le Service Département d'Incendie et de Secours de la Dordogne sont là pour vous servir.



● **Abjat-sur-Bandiât**
Inauguration de la caserne des sapeurs-pompiers



Samedi dernier, les pompiers



LISTE DES SP :

CAPORAL CHEF MOHAMED EL HADJAM, LIEUTENANT MARC PICHAUD , ADJUDANT LUDOVIC BARDEAU , 1^{ÈRE} CLASSE SIMON PIERRE CHEPEAU, 1^{ÈRE} CLASSE JEAN CHRISTOPHE LEGER, 2^{ÈME} CLASSE LOÏS PIALAT, ADJUDANT CHEF PHILIPPE FAURE, CAPORAL GUILLAUME ROUSSEL, INFIRMIÈRE FLORENCE BROUARD, 2^{ÈME} CLASSE KELLY SYLVESTRE, 1^{ÈRE} CLASSE LAURA GOURINCHAS, CAPORAL LAURA MASSIAS MOULINE, CAPORAL CHEF JEAN-LOUIS FONCY.

ABSENTS POUR LA PHOTO :

CAPORAL CHEF CATHY AYMARD, MÉDECIN COMMANDANT BENOIT CHEPEAU, 1^{ÈRE} CLASSE OLIVIER ESTIENNE, CAPORAL VIRGINIE MARZAT.

Pendant le confinement de mars à juin 2020, des initiatives privées et municipales ont permis d'alléger les difficultés du quotidien de la population.

Une épicerie solidaire a été improvisée par quelques habitants en relation avec des producteurs locaux dans l'ancien local de la Poste occupé alors par le commerce du coiffeur et de son salon de thé. Cela a permis de proposer des produits de première nécessité à proximité. La Municipalité félicite cette belle initiative citoyenne. D'autre part, des abjacois se sont réunis en salle Trency pendant de longues heures pour confectionner des masques en tissus, avec le matériel acheté par la Municipalité. Chaque abjacois a pu ainsi recevoir un masque aux normes AFNOR, lavable, pour assurer les premiers gestes barrières. Merci à toutes et à tous pour le travail important qui a été fait pour assurer cette importante mission sanitaire .



Merci aux couturières et couturiers :

- Mesdames Nicola JOHNSON, Sue EDWARDS, Sandra PELL, Georgie KILBY, Jan BOTHWELL, Nicole GOURAUD, Marie-France FREDOU, Claire BECUWE, Amélie CHEPEAU, Isabelle CHAYGNEAUD-DUPUIS, Jacqueline LALET , Joan BECK GEORGE, Pauline MASFRAND, Mélanie DUBOIS, Karine PENAUD, Sharon et Bella SCOTT, Tracy MOORE, Ilva COLLOBY, Virginie GIRARD, Oumi OLLIANG MENYE,
- Monsieur Martin RENAULT,
- Monsieur et Madame Joël et Anna ORT-KRAJER et Monsieur et Madame ROUSSEL



**BENEVOLAT
POUR L'EGLISE ST ANDRE**

Les lustres de l'Église st André ont été décrochés par l'entreprise DOUCET qui en a restauré toutes les connexions électriques et ce, à la charge de la Mairie. C'était le moment pour effectuer un sérieux nettoyage de ces beaux luminaires par les dames qui prennent toujours soin de l'Église tout au long de l'année. Un grand merci à Nanou GOURAUD, Marcelle DOUMAIN et Maryse AUTHIER

Les pendeloques ont également été restaurées et renforcées par une équipe très appliquée. Merci à eux : Jean-Paul et Marie-France FREDOU, Serge SZUBERT et Monsieur le Maire, Jean Pierre VILLECHALANE.



En raison de la COVID 19, tout le calendrier des manifestations de l'année 2020 a été bouleversé et les occasions de se retrouver pour des moments festifs ont été trop rares !

Le Téléthon 2020 n'a malheureusement pas pu avoir lieu dans la majorité des communes. Le contexte sanitaire a donc causé l'annulation des traditionnelles et délicieuses crêpes que les bénévoles avaient coutume de préparer et de vendre dans les villages. Espérons qu'ils pourront se rattraper en 2021 !

Aussi toutes les associations ont fonctionné au ralenti et les comptes-rendus d'activité ont été peu nombreux à nous parvenir.

Chers Abjacois.

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle association a vu le jour, en 2020, dans notre village. Il s'agit du Comité de Soutien des Commerçants et Artisans d'Abjat sur Bandiat.

Le but de cette Association est de promouvoir et mettre en valeur l'Artisanat et les Commerces de notre village, par organisation, co-organisation et/ou participation aux événements ludiques, culturels et sportifs de la Commune. Malgré la crise du COVID et les travaux de voirie, nous avons organisé deux Vide-greniers (faute d'autres idées), en Juillet et Septembre. Les deux furent un succès, surtout compte tenu des contraintes du Protocol sanitaire ! L'association est ouverte à tous, sur simple demande d'admission et à condition d'accepter le Statut (consultable à l'Entente Cordiale, le siège social).

Nous proposons à tous les commerçants et artisans d'Abjat sur Bandiat, et pas uniquement, étant intéressés pour participer à l'organisation, de venir nous rejoindre en apportant vos idées, votre énergie et votre savoir-faire. Bonne Année à tous et à très bientôt.

Anna ORT-KRAJER (L'ENTENTE CORDIALE), Présidente

Pour nous joindre : Tel : 05 53 56 81 01 - Courriel : joel@ententecordiale.net

ABJAT EN FÊTE

Compte tenu des circonstances et des directives liées à la situation sanitaire, nous avons décidé d'annuler toutes les manifestations programmées en 2020.

Cependant une partie des bénéfices de l'année précédente a bénéficié aux enfants des écoles et à nos Aînés. Nous avons aussi participé au financement des décorations de Noël.

Je dois dire que vous nous avez manqué tout au long de ces 365 jours !

Et ce qui m'a manqué aussi, c'est la l'ambiance qui entoure toutes les festivités : car quel plaisir de concevoir et préparer nos journées de fête, de retrouver toutes les personnes bénévoles, actives, toujours souriantes, qui ne rechignent devant aucune tâche, aucun défi à relever.

Et quelle grande satisfaction, le jour J, de vous accueillir, vous, visiteurs, spectateurs ou autre flâneur. Mais tout n'est que partie remise, et nous prévoyons de reconduire en 2021 la « Fête du Printemps », la journée « Art, Artisanat, Terroir », la soirée autour du « Feu de Saint-Jean », le « Vide-Grenier », la « Fête de l'Automne », la « Soirée Cabaret » et le « Marché de Noël »



Je vous souhaite de passer une fin d'année le plus agréable possible, et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Stewart Edwards Président d'Abjat en Fête

BENEVOLAT

Tous nos remerciements vont vers toutes celles et tous ceux qui ont apporté une contribution bénévole de manière significative concernant l'entretien des routes et des chemins.

Merci au garde-chasse, Monsieur Damien GIBIAT pour avoir détruit des animaux nuisibles qui sévissaient sur la toiture de notre Eglise St André et celle de la Mairie.

Nos remerciements vont à la société communale de chasse qui nous a offert le gibier qui a été dégusté le 1er février 2020, à l'occasion du repas des anciens servi par le conseil municipal.

Remerciements également à Monsieur Christian GARRAUD, pour avoir fourni le grand sapin qui trône pendant les fêtes de Noël sur le Rond Point du Périgord.

UN ARTISTE A ABJAT-SUR-BANDIAT

Michel CLEMENT est domicilié à AUVERS SUR OISE 95430 avec sa famille.

Depuis plus de 30 ans il défend, avec sa compagnie « LES MATATCHINES », son statut professionnel d'intermittent du spectacle ; il a plusieurs cordes à son arc : peut entrer dans la peau d'un clown, comme dans celle d'un brave paysan qui cherche à se recycler dans le show-business.

A l'occasion du vide-grenier organisé par le Comité de Soutien des Commerçants et Artisans d'Abjat, il a pris beaucoup de plaisir à se produire « au plateau » les 19 et 20 juillet 2020 (en respectant les gestes barrières) à ABJAT SUR BANDIAT, mais aussi à PIEGUT, et BRANTOME pour ne parler que de notre région; il s'est révélé être un grand comédien dans son spectacle, qu'il a créé et dont il est le metteur en scène « les nuits difficiles » d'après Dino Buzzati.

Adeptes des festivals de rue, comme Aurillac, Avignon..., nous souhaitons vivement à nouveau son passage dans notre commune pour un nouveau spectacle... ce qu'il ne manquera pas de faire, ayant de la famille à ABJAT ...



Michel Clément, interprétant ici son spectacle
«les nuits difficiles» d'après Dino Buzzati
<https://www.compagnielesmatatchines.com/>

2020 se termine sous les auspices de la pandémie, année douloureuse où il a fallu restreindre nos activités du « mercredi » ainsi que d'autres projets mis en berne.

Malgré cela, avant le confinement, nous avons pu renouveler notre traditionnel repas de la poule au pot, accompagnée de ses choux farcis, en la salle du Capitolet. Repas préparé sous l'œil attentif de Mme Marie Lou AYMARD, sans oublier les petites mains bénévoles ainsi que les membres du bureau que je remercie chaleureusement.

Le 11 mars 2020, après l'assemblée générale, avec un bilan positif, un déjeuner a été offert aux adhérents du Club, à l'Auberge du Presbytère à Saint BARTHELEMY DE BUSSIÈRES. Repas très copieux et de bonne qualité. Agréable moment vécu dans la convivialité et la bonne humeur avant l'isolement « forcé ».

Prévisions sous réserve de la crise sanitaire actuelle, le voyage prévu en mai 2020 a été reporté en avril ou en mai 2021. Souhaitons que les activités puissent reprendre normalement dès que possible, mais en respectant les restrictions imposées.

Sincèrement, merci à toutes et tous pour votre participation à ces agréables moments. Prenez soin de vous pour avoir des retrouvailles plus sereines à l'avenir.

Meilleurs vœux 2021, que cette année nouvelle soit plus ensoleillée pour vous et vos familles et que chacun d'entre vous préserve le bien le plus précieux « LA SANTE ».



TRISTES NOUVELLES :

Cette année 2020 nous avons à déplorer le décès de Madame Denise MERLE membre du club depuis de longues années. L'Association Bel Automne a offert une plaque funéraire à la famille et l'a déposée au cimetière.

Nous avons également appris en début d'année 2020 le décès de notre fidèle accordéoniste « TONY » dont la dernière prestation à ABJAT a eu lieu à l'occasion du repas du Club Bel Automne le 23 février 2020. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Il nous manqueront..

Les cours de yoga de l'association Ces'âmes ont repris en septembre après une interruption de 6 mois dûe à la crise sanitaire.
Il n'y a plus qu'un seul cours à Abjat désormais : le jeudi matin de 9h30 à 11h, dans le respect des gestes barrières.
Les cours sont donnés par Séverine : respect absolu des capacités et du rythme de chacun.e, guidance précise et inspirée invitent naturellement à la détente profonde.
Une pratique précieuse en ces temps bouleversés, qui ne pourrait pas avoir lieu sans le prêt de la salle Trény par la municipalité.
Merci donc à toute l'équipe municipale et tous nos meilleurs voeux de paix et de sérénité pour la nouvelle année !
Séverine Fezard pour l'association Ces'âmes



BOXE CORDIALE A ABJAT



Triste année bien sûr pour nos rencontres de boxe anglaise, frappées de confinement, puisque nous n'avons pas réussi à mettre KO le virus !
Malgré cela, nous avons pu, dans les périodes autorisées, nous retrouver, accueillir de nouvelles recrues très motivées et enjouées de découvrir ce sport, souvent injustement perçu comme violent. Je tiens donc à rappeler à nos chers lecteurs que nous pratiquons une boxe légère, toute en douceur, sans coups portés, mais qui a l'avantage de présenter les différentes techniques que véhiculent ce sport de combat : directs, crochets, uppercuts pour les coups d'attaques, esquives, parades, les différentes gardes pour les coups de défense.
Ainsi nous vous apprendrons à contrôler votre souffle, vos peurs et appréhensions face à l'autre, tour à tour partenaire et adversaire, à rythmer votre être tout entier dans une danse où le « corps-accords » est de rigueur.
Bienvenue dans notre cercle, notre ring et vive la Boxe Cordiale à ABJAT !
Salle Trény les mardis de 19h à 21 h – tout public -
Hans MENYE pour l'Association TEMPO

Une nouvelle épicerie à Abjat (hameau de Gros Puy)

Ouverte depuis le 12 septembre 2020, l'épicerie Blette comme chou est une épicerie locale, solidaire et participative. L'épicerie propose des produits de qualité, de production locale (quand c'est possible) et de saison. On y trouve notamment : légumes, pâtes, farines, cafés, fruits sec, conserves, tisanes, céréales en vrac ou conditionnés, produits d'entretien et d'hygiène, ...

L'épicerie est solidaire : nous voulons que nos produits soient accessibles à tous. Pour cela, lorsque l'on a des difficultés financières, il est possible de payer 50% de ses achats tout en gardant un juste prix pour les producteurs et pour les acheteurs.

Ouverture

Elle est ouverte tous les jours, en ouverture libre : personne n'est là pour m'accueillir, je fais mes courses en autonomie.

Néanmoins, il est possible de faire ses courses et de rencontrer un bénévole les jours de permanence : le lundi de 9h à 12h30 et le jeudi de 15h à 19h.

Depuis le début d'année, nous avons le plaisir de collaborer avec l'école d'Abjat qui s'approvisionne en partie à l'épicerie.

Il est également possible de participer à la vie de l'épicerie, en effet, celle-ci fonctionne de manière participative. Qu'est ce que cela signifie ?

L'épicerie est cogérée et imaginée par les membres, chacun apporte ses idées, ses envies et un petit peu de son temps. Cela permet de réunir les savoir-faire et les compétences de chacun, de favoriser l'autonomie, la solidarité et de créer du lien. A l'heure actuelle, nous sommes une quarantaine de personnes à cogérer l'épicerie. L'épicerie étant associative, il faut adhérer à l'association « du beurre dans les haricots » pour pouvoir y faire ses courses.

Qu'est ce que La Grange ?

L'épicerie Blette comme chou fait partie de La Grange. La Grange est un tiers-lieu alimentaire où nous souhaitons créer la boucle « production, transformation, consommation » sur place. Un jardin collectif et une zone agricole sont désormais en place, et un atelier de transformation alimentaire ouvrira ses portes en 2023. Nous commencerons les travaux de celui-ci par la restauration d'une partie de la toiture au printemps 2021. N'hésitez pas à pousser la porte de l'épicerie et venir nous rencontrer !

Pour nous contacter : La Grange, Hameau de Gros Puy
Par tel : 06 51 37 59 00 ou par email epicerieblettecommechou@gmail.com





De nouveaux délégués pour le Parc.

Les élections pour le renouvellement du Bureau Syndical se sont tenues Jeudi 22 octobre.

A cette occasion, se sont vu reconduire à la présidence, et ce jusqu'aux élections régionales, le binôme Bernard Vauriac Président (maire de Saint-Jory-de-Chalais, 24) et Anne-Marie Almoster-Rodrigues 1ere Vice-Présidente (maire de Rochechouart, 87).

32 délégués ont également été élus représentants des Villes-Portes, Communes, Inter-communautés, Départements et Région.

A la suite de ce Comité Syndical d'investissement, Le Bureau Syndical s'est réuni afin d'élire les Vice-Présidents en charge des commissions thématiques :

- Commission "Charte-Gouvernance-Finances" : Pascal MÉCHINEAU**
- Commission "Milieux aquatiques" : Philippe FRANÇOIS**
- Commission "Urbanisme-Transition énergétique-Patrimoine-Paysages" : Jocelyne RÉJASSE**
- Commission "Biodiversité" : Pascal BOURDEAU**
- Commission "Forêt-Agriculture-Circuits courts" : Pascal RAFFIER**
- Commission "Tourisme durable" : Jean-Pierre PATAUD**
- Commission "Culture-Éducation au territoire-Implication des habitants" : Lucien COINDEAU**

Voyage gastronomique dans les Parcs naturels régionaux.

Les éditions Marabout et la Fédération des Parcs naturels régionaux publient l'itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux. Cet ouvrage nous fait voyager et nous emmène à la découverte de l'univers gastronomique de 49 Parcs naturels régionaux de France, avec une sélection de producteurs passionnés, de produits emblématiques et de chefs qui nous dévoilent des recettes bien à eux.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin donne la part belle à Bamby Cibot et Thierry Marcelly, chefs de l'Hôtel de France de Saint-Pardoux-la-Rivière. Le binôme travaille particulièrement les produits frais et locaux, ce qu'illustre leur recette de ballottine de pintade dans laquelle on retrouve des produits du territoire comme le cèpe et la châtaigne.

On y retrouve également les mielleries De Bonhur et Dandelion, labellisées Valeurs Parc naturel régional, des producteurs de châtaignes, de volailles fermières, de fruits cultivés en agriculture biologique et biodynamique...

Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux - recettes de chef, producteurs, produits locaux aux éditions Marabout. En vente partout en France. 240 pages, 22,90 €.



Le Frelon asiatique

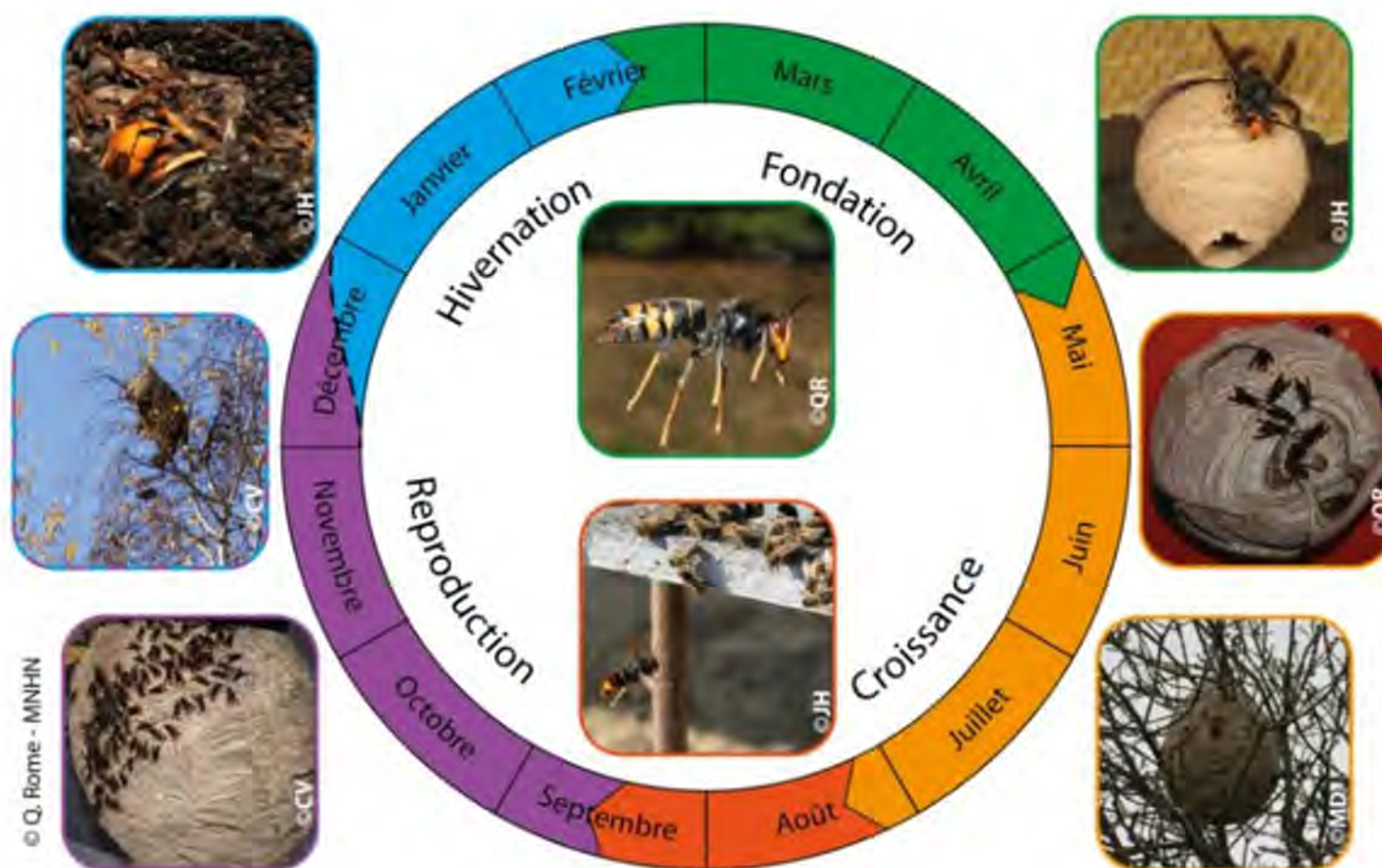
Au sein du Parc naturel régional Périgord-Limousin, aucun programme de lutte contre le Frelon asiatique n'est, à ce jour, mené. Néanmoins, en raison de nombreuses interrogations et appréhensions suscitées par le grand public à ce sujet, et notamment à l'automne, lorsque les nids sont visibles, le Parc souhaite relayer des informations générales sur le Frelon asiatique *Vespa velutina* afin de répondre, au mieux, aux principales questions des habitants.

• Description

La variété *V. velutina nigrithorax* possède un thorax entièrement brun noir, ainsi qu'un abdomen brun bordé de fines bandes jaunes. Seul l'extrémité de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité. Avec sa livrée sombre, il est difficile à confondre avec le Frelon d'Europe, *Vespa crabro*. Mesurant environ 3 cm de long, il est aussi un peu plus petit que ce dernier. C'est un prédateur avéré d'autres Hyménoptères sociaux, notamment des abeilles et des guêpes communes mais, comme *V. crabro*, il consomme aussi une grande variété d'autres insectes et d'araignées : (Villemant et al., 2006b ; Perrard et al., 2009 ; Rome et al., 2011 ; Villemant et al., 2011b ; Muller et al., 2013). En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que *V. velutina* n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque. Il faut toutefois demeurer extrêmement prudent face aux très gros nids installés dans les arbres. Lorsque l'on s'approche à moins de 5 m d'un nid de Frelon, plus la colonie qu'il renferme est importante et plus les risques sont grands de subir l'attaque d'un essaim d'ouvrières (Source : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/>).

Cycle de vie

C'est en automne que les femelles reproductrices quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent. Au printemps, chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine consacra alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne (Rome et al., 2013b ; Rome et al., 2015, Villemant & Rome, 2017).



Habitats

En France, le Frelon asiatique installe de préférence son nid dans les hautes branches des grands arbres, en zone urbaine ou agricole comme en milieu boisé (Rome et al., 2009 ; Rome et al., 2015).
Plus d'info sur : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/#Habitat>

Répartition

Le Frelon asiatique *Vespa velutina* est originaire, comme son nom l'indique, du continent asiatique dont l'aire de distribution s'étend de l'Afghanistan à la moitié sud de la Chine, Taiwan compris, et de la péninsule indochinoise (Thaïlande, Laos, Vietnam) à la Malaisie et à l'archipel indonésien. La variété *V. velutina nigrithorax*, que l'on retrouve en Europe, vit au nord de l'Inde, à l'est du Népal, au Bhoutan et en Chine (Carpenter & Kojima, 1997 ; Rome et al., 2010 ; Rome et al., 2011b ; Villemant et al., 2011a).

Il a été détecté pour la première fois en France en 2004, où deux nids ont été trouvés dans le Lot-et-Garonne. Depuis son introduction, l'expansion de *Vespa velutina* a été très rapide. (Source : frelonasiatique.mnhn.fr).



L'évolution de l'expansion de l'espèce est disponible ici : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/biologie/#DistributionGeo>

Réglementation

Au niveau européen, le frelon asiatique figure dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016 (règlement d'exécution (UE) 2016/1141), conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°1143/2014 du 22 octobre 2014 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. Au niveau national, la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a complété le code de l'environnement pour intégrer les dispositions législatives permettant d'agir contre les espèces exotiques envahissantes (articles L.411-5 et suivants)

Pour connaître plus précisément le cadre réglementaire lié au Frelon asiatique, ainsi que les stratégies de lutte identifiées à ce jour, au niveau européen et national :

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/>

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/piegeage-de-printemps/>

Que faire en cas d'observation ?

Si vous êtes amenés à observer des spécimens ou des nids de Frelon asiatique, vous pouvez signaler tout indice de présence au Muséum national d'Histoire naturelle afin de suivre l'évolution de son expansion sur le territoire national:

http://frelonasiatique.mnhn.fr/wp-content/uploads/sites/10/2015/06/Fiche_signalement_Vespa_MNHN.pdf

Ensuite, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a explicité clairement les difficultés en matière de lutte contre le frelon asiatique. Si vous n'êtes pas détenteurs de ruches, il ne sert à rien de lutter contre le frelon asiatique. Les méthodes utilisées actuellement (piège à bière etc.) ont des effets davantage négatifs que positifs sur la biodiversité car non sélectifs. Les méthodes de lutte sont essentiellement proposées pour les apiculteurs dont les ruchers peuvent être impactés certaines années par la prédation du Frelon asiatique. Ainsi, il est clairement préconisé en ce qui concerne le piégeage :

V. velutina exerce une pression significative sur les colonies entre les mois d'août à novembre. Les piégeages devront cibler cette période à risque élevé et uniquement dans les ruchers où la présence de V. velutina est observée. Les Organismes à Vocation Sanitaires pourront si besoin ajuster la période de piégeage au contexte climatique local. L'installation préventive de pièges : hors période à risque ou dans des ruchers où aucun V. velutina n'est détecté, n'est pas recommandée (effets sur d'autres espèces et coût financier injustifié)."

Plus d'infos sur : <https://agriculture.gouv.fr/le-frelon-asiatique-quelle-reglementation>

Pour obtenir davantage de renseignements à propos du #FrelonAsiatique, nous vous proposons plusieurs références officielles :

Site dédié au Frelon asiatique créé par le Muséum national d'Histoire naturelle : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/>

Présentation de V. velutina par l'Inventaire national du Patrimoine Naturel : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589

Carte de répartition interactive : <https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/especes/433589>

Fiche de présentation générale de Vespa velutina par la FREDON-FDGDON Rhône-Alpes :

http://www.fredonra.com/files/2016/02/fiche_technique_frelon_asiatique_12-2015.pdf Fiche de présentation détaillée de l'espèce par l'ITSAP : <https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/wp-content/uploads/2019/12/1911-FicheFrelons-Web.pdf>

<https://www.inrae.fr/actualites/combinaison-facteurs-pire-ennemi-colonies>

L'association de l'Office de Tourisme du Périgord Nontronnais et les quatre agents poursuivent leur travail en commun avec efficacité malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire.

FREQUENTATION

Bilan de la saison estivale

Près de 7300 visiteurs ont été accueillis sur l'ensemble des 4 bureaux de l'office de tourisme du Périgord Nontronnais en juin - juillet et août (Nontron, Piégut-Pluviers, Varaignes, Saint-Pardoux-la-Rivière)

- BIT Nontron : 4062
- BIT Piégut : 2272
- BIT Varaignes : 568
- BIT Saint-Pardoux : 390 (juillet – août)

Au vu du contexte de cette année, nous constatons évidemment une baisse de fréquentation dans nos bureaux, notamment des touristes britanniques qui n'ont pas pu voyager comme d'habitude. Cependant, le pourcentage de visiteurs français a augmenté.

- 83,5% de nos visiteurs sont français
- 4% britanniques
- 5% néerlandais
- 6% belges
- 1,5% : allemands, suisses ...

REALISATIONS :

Guide touristique : mise à jour et réédition de 2000 exemplaires pour l'année 2020.

Livret des hébergements : comme prévu fin 2019, nous avons fait éditer 1000 exemplaires du livret.

Circuits Terra Aventura : après le succès qu'a connu le parcours de Piégut « Qui n'a pas vu Piégut n'a pas vu de marché » lancé en 2019, le circuit « Les fines lames du Périgord » a été créé sur la commune de Nontron pour la saison 2020. Ces circuits de géocaching connaissent un réel succès.

La virtualisation, solution proposée par Terra Aventura afin de pouvoir laisser les parcours ouverts en cette période de crise, a permis aux participants de continuer à jouer sans avoir à manipuler les bouteilles présentes dans la cache finale du jeu.

Le budget alloué à Terra Aventura cette année a été de 3312,33€ (2410€ pour la création du parcours et 902,33€ de maintenance et frais de fonctionnement).

Site internet : le site internet marque blanche du Pays Périgord Vert a été fermé suite à un changement de prestataire. Création dans l'urgence d'un nouveau site gratuit avec le même nom de domaine : www.tourisme-nontron.fr

Plans de Nontron : réédition de 4000 exemplaires.

Magnets : création de quatre modèles différents : un pour chaque commune où se situent les bureaux d'information touristique.

ACTIONS :

À cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu mener à bien les manifestations prévues. Cependant, grâce à la municipalité et aux associations de Varaignes, nous avons pu participer aux soirées brochettes organisées dans cette commune. Nous les en remercions.

PROJETS 2021 :

- Création d'un site internet plus performant
- Création de circuits à thèmes : itinéraire du tacot, rochers et légendes, circuits pour vélos électriques ...
- Travail autour de la Flow Vélo. L'itinéraire cyclable de 290km relie Thiviers à l'île d'Aix en traversant le Périgord Nontronnais. Notre objectif : amener les cyclistes à découvrir les richesses cachées de nos villages en pénétrant sur notre territoire.
- Partenariat avec l'Office de Tourisme Périgord Dronne Belle pour l'organisation de la manifestation « Châteaux en fête » mise en place par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne
- Refonte du jeu de piste de Varaignes

D'autres projets verront le jour car les idées ne manquent pas.

Tous les jeudis matin, les quatre agents se réunissent dans le bureau de Nontron en présence de Jacqueline Lapeyre, présidente de l'association, et travaillent sur les différents projets.

Les agents de l'office de tourisme, à la demande de la communauté de communes, gèrent le dossier de la taxe de séjour.

Si la situation sanitaire s'améliore et si il est possible d'organiser des manifestations, nous demandons aux associations de bien vouloir nous informer des dates de leurs animations dès les premiers jours de janvier et au fur et à mesure que des nouvelles seront programmées ou annulées.

Chaque mois, l'office de tourisme diffuse le programme des animations sur le territoire. Pour que cette diffusion soit la plus complète possible, il est important que cette liste soit à jour. N'hésitez pas à nous contacter.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous présente ses meilleurs voeux pour 2021, qui sera, elle l'espère, meilleure que 2020.

**OFFICE DE TOURISME DU PERIGORD NONTRONNAIS
WWW.TOURISME-NONTRON.FR**

Bureau d'Information Touristique
Avenue du Général Leclerc
24300 Nontron
05 53 56 25 50
ot.nontron@wanadoo.fr

Bureau d'Information Touristique
1 place de l'église
24360 Piégut-Pluviers
05 53 60 74 75
othp.piegut24@orange.fr

Bureau d'Information Touristique
Le Château Communal
24360 Varaignes
05 53 56 35 76
ot.varaignes@orange.fr

La communauté de communes : une nouvelle gouvernance ouverte et partagée

2020 aura été une année compliquée à tous égards. La crise liée à la pandémie du COVID-19 a bouleversé la vie de chacun d'entre nous et le fonctionnement de nos institutions. Toutes les collectivités ont dû faire preuve d'inventivité et de solidarité pour gérer au mieux la pénurie de masques, le maintien des services à la personnes surtout pour les plus fragiles. Les rôles du CIAS, du multi accueil Lilo aux Bambins, les centres de loisirs ont été en ce sens cruciaux. Il faut également saluer l'engagement des personnels de l'ensemble des services de la communauté qui pour la plupart ont permis que continue la vie publique dans les conditions définies par le gouvernement.



La nouvelle gouvernance :

Après le report du deuxième tour des Municipales au 28 juin, un nouvel exécutif pour notre communauté de communes s'est mis en place le 15 juillet 2020.

Le nouveau Conseil Communautaire a élu **M Gérard SAVOYE** Président et les 8 vice-présidents suivants :

	<u>Identité</u>	<u>Domaine de compétence attribué par le Président</u>
1ère vice-présidente	Mme Maryline FORGENEUF	Eau et Assainissement / Environnement / GEMAPI / Développement Durable
2ème vice-présidente	Mme Nadine HERMAN-BANCAUD	Administration Générale / Ressources Humaines / Mutualisation / Culture
3ème vice-présidente	Mme Francine BERNARD	Finances et contrôle de gestion / Suivi des projets
4ème vice-président	M Pierre PEYRAZAT	Enfance / Jeunesse / Petite enfance (crèche et RAM) / Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Périscolaire
5ème vice-président	M Laurent MOLLON	Action Sociale / santé
6ème vice-président	M Michel COMBEAU	Pistes forestières / vélo route voie verte / PDIPR / Traverse de bourg / Schéma routier intercommunal / Equipements sportifs (stades communautaires, piscine)
7ème vice-président	M Didier PAGES	Logement / Habitat / OPAH / Aménagement de l'espace (urbanisme - instruction et planification PLUI-SCOT)
8ème vice-présidente	Mme Ghislaine LE MOEL	Développement touristique / Evènementiel / Communication

Le bureau de la Communauté de communes est composé du Président, des 8 vice-présidents et des 4 membres suivants : **M Thierry PASQUET** (économie), **M Gérard CHAPEAU** (finances), **M Sylvain BREGEON** et **Mme Michelle CANTET**.

NOUVEAUTES 2020 :

La loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019, dont la finalité est de favoriser les échanges d'informations entre les communes et la communauté, a créé deux nouveaux dispositifs :

- **le pacte de gouvernance** qui définit le rôle respectif de chaque instance, les modalités d'exercice des compétences de l'EPCI et les principes directeurs relatifs aux engagements financiers associés. La communauté de communes constitue un espace de solidarité et d'actions à l'intérieur duquel les communes partagent des valeurs fondées sur la confiance, la concertation, l'écoute et le dialogue. Ainsi les 9 commissions thématiques de la CCPN ont été ouvertes à des élus municipaux non communautaires, ce qui doit permettre la création d'une culture partagée et l'émergence de compétences particulières grâce à la participation d'élus municipaux experts dans certains domaines.
- **La conférence des maires** qui est composée des maires des 28 communes de la CCPN où sont discutés les différents projets du territoire. La première s'est tenue le 20 Octobre.

RETOUR SUR 2020 :

Nous avons dû faire face à la fermeture imposée de nombreux services dits « non essentiels » tels que la piscine, le cinéma, les médiathèques, le PEMA, les offices de tourisme, les pratiques sportives amateurs, la fête du cou-teau et d'autres événements culturels ... Toutes ces fermetures auront une influence sur le budget de fonctionne-ment de la CCPN en raison d'une importante baisse attendue des recettes liées.

Malgré tout, la Communauté de Communes a poursuivi cette année le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) mis en place par l'équipe précédente. En plus de la subvention versée à Périgord Numérique (43 993 euros) pour le développement du haut débit et de la subvention de 2 € par habitant pour le soutien à l'économie (31 032 €), le tableau ci-dessous vous présente les principaux domaines en matière d'investissement.

<u>Investissement</u>	<u>communes</u>	<u>commentaires</u>
Opération économique «village d'artisans »	St Front la Rivière (« la baguette de bois »)	Le regain d'activités de cette ancienne friche industrielle génère beaucoup d'intérêt économique. Depuis 2019, plusieurs artisans s'y sont installés : une entreprise de maçonnerie, des ateliers de découpe laser et de carrosserie, d'affutage industriel et bientôt un atelier de menuiserie bois ...
ZAE « Grand Massonneau »	Saint Martial de Valette	Création de 5 lots avec un coût d'aménagement de 1 200 000 €, subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne. Deux permis ont d'ores et déjà été accordés pour l'entreprise Chêne Vert et Locatoumat.
Médiathèques	Saint Pardoux la Rivière	Travaux achevés pour un montant d'environ 240 000 € pour un espace de 130 m ² dédié à la lecture et au multimédia.
Travaux de voirie	Voir tableau page suivante	Ces travaux (800 000 € par an) sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50 %
Pistes forestières	Sceau Saint Angel Lussas Nontronneau Abjat sur Bandiat Connezac St Front / Nizonne	Projet subventionné par les fonds européens
Aménagement de bourg	Champniers Reilhac Le Bourdeix St Barthélémy de Bussière	Abjat sur Bandiat prévu sur le budget 2021
Equipements Sportifs et de loisirs	Nontron St Martial de Valette Busserolles Saint-Saud	Gros travaux de mises aux normes et de sécurité au centre de loisirs de Busserolles et au Multi accueil Lilo Bambins
Travaux d'investissement sur réseaux Eau Potable et assainissement	Voir tableau page suivante	
Maisons de santé	Saint Pardoux la Rivière	Projet d'extension
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Projet subventionné à 80 % également retenu dans le cadre de la « mission patrimoine » et la fondation AXA,
Office de Tourisme	Nontron	Projet de déménagement en cours en liaison avec la commune de Nontron
RINO	Nontron	Le Rino est le cours d'eau souterrain en mauvais état aménagé sous les rues de Nontron. Etudes en cours

Nous contacter :

48/50 Rue Antonin Debidour - 24 300 Nontron

Tél : 05 53 60 33 88

www.perigord-nontronnais.fr

Répartition des travaux d'investissement sur les réseaux

<u>Communes</u>	<u>Réseau Eau Potable</u>	<u>Réseau Assainissement</u>	<u>Réseau Voirie (2020)</u>
ABJAT sur BANDIAT			X
AUGIGNAC	X		X
LE BOURDEIX	X		
BUSSEROLLES	X		X
BUSSIERE BADIL			X
CHAMPNIERS REILHAC			X
CHAMPS ROMAIN			X
CONNIZAC			
ETOUARS			
HAUTEFAYE			
JAVERLHAC	X	X	
LUSSAS et NONTRONNEAU			
MILHAC DE NONTRON			X
NONTRON	X	X	
PIEGUT PLUVIERS	X		X
St BARTHELEMY de BUSSIERE	X		
SAINT ESTEPHE	X	X	X
St FRONT LA RIVIERE			
St FRONT sur NIZONNE			X
St PARDOUX LA RIVIERE			
SCEAU St ANGEL	X		X
SAVIGNAC DE NONTRON			X
St MARTIAL DE VALETTE	X		X
St SAUD LACOUSSIERE	X	Diagnostic en 2021	X
St MARTIN LE PIN			
SOUDAT		Prévu en 2021	X
TEYJAT	X		
VARAIGNES		X	



Les élus et le personnel de la communauté de communes vous souhaitent une bonne année 2021

CALENDRIER de COLLECTE des SACS JAUNES	CALENDRIER de COLLECTE des SACS JAUNES
ST SAUD B. ABJAT B. + C. + La Bruyère (CHAMPS ROMAIN) + Le Moulin de Nebout, Château Renaud (AUGIGNAC)	ST SAUD B. + C. ABJAT B.
MARDI SEMAINE PAIRE / MATIN	MARDI SEMAINE IMPAIRE / MATIN
2021	2021
12-janv. 26-janv. 09-févr. 23-févr. 09-mars 23-mars mercredi 7/04 (lundi férié) 20-avr. 04-mai 18-mai 1-juin 15-juin 29-juin 13-juil. 27-juil. 10-août 24-août 07-sept. 21-sept. 05-oct. 19-oct. mercredi 3/11 (lundi férié) 16-nov. 30-nov. 14-déc. 28-déc.	05-janv. 19-janv. 02-févr. 16-févr. 02-mars 16-mars 30-mars 13-avr. 27-avr. 11-mai mercredi 26/05 (lundi 1er férié) 08-juin 22-juin 06-juil. 20-juil. 03-août 17-août 31-août 14-sept. 28-sept. 12-oct. 26-oct. 09-nov. 23-nov. 07-déc. 21-déc.

RAMASSAGE FERRAILLE

Les Mardis 9 Mars et 9 Novembre 2021, seront ramassés uniquement, les métaux tels que déchets métalliques, appareils ménagers, batteries, matériel agricole et véhicules.

Pour toutes ces dates, inscrivez-vous en Mairie.

DECHETTERIES

St Front sur Nizonne

Du Lundi au Vendredi de 8h à 16h
Le Samedi de 8h à 12h
(16h en juillet et août)

St Pardoux la Riviere

Le Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi
De 8h à 12h
Le Vendredi de 14h à 18h

Piegut-Pluviers

Le Mardi, Mercredi et Jeudi
De 14h à 18h
Le Vendredi et Samedi de 8h à 12h

Mareuil

Le Mercredi, Vendredi et Samedi
De 8h à 12h
Le Mardi et Jeudi de 14h à 18h

INCIVILITES

Voilà ce nous retrouvons régulièrement au dépôt des ordures ménagères, à côté des ateliers municipaux. Il va sans dire que nos agents techniques enlèvent régulièrement ces déchets, afin que notre commune ne soit pas une vraie poubelle à ciel ouvert...

Parfois ce sont les abjacois qui se chargent eux-mêmes du nettoyage, comme le témoigne une habitante qui nous envoie à cette occasion ces photos !

Un peu de civisme s'il vous plait. Nous aimons tous Abjat, montrez-le ! Soyez solidaires !

D'avance Merci !



TOILETTES PUBLIQUES

Nos toilettes publiques de la Place des Marronniers sont également l'objet d'incivilités permanentes. L'état lamentable dans lequel elles sont retrouvées régulièrement est inadmissible et ne témoigne pas d'un usage respectueux élémentaire, mais plutôt d'un saccage systématique incompréhensible !

Les auteurs se pénalisent eux-mêmes en se privant d'un endroit propre et fonctionnel !

Là aussi les agents techniques ont beaucoup de mérite à remettre ces locaux en état. après leur passage.

Merci de garder les toilettes publiques aussi propres que lorsque vous y êtes entrés

MARIAGES

- Monsieur WILLIAMS John James et Madame HENTHORN Frances Louise,
le 04/07/2020
- Monsieur WAQUIER Alexandre et Madame DAUBA Emmanuelle Marie,
le 08/08/2020
- Monsieur LASSIMOUILLAS Fabien Stephan et Madame THORY Nadine Sylvie,
le 05/12/2020

DECES

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| - Monsieur CARDON Philippe | le 13/02/2020 |
| - Monsieur SCHLOSSMACHER Gilbert | le 22/02/2020 |
| - Madame VIGNAUD Diane | le 02/08/2020 |
| - Monsieur HOUILLON Michel | le 27/08/2020 |
| - Madame BRAKOWSKI Margit | le 09/09/2020 |
| - Monsieur GAI André | le 19/09/2020 |
| - Monsieur BARBET Michel | le 30/09/2020 |
| - Monsieur ROUBINET Marcel | le 10/11/2020 |
| - Monsieur FAURE Jean | le 10/11/2020 |
| -Monsieur MARTIAL Jean-Marie | le 24/11/2020 |

NAISSANCES

Théa BARDEAUX née le 25 juillet 2020 à SOYAUX (Charente)
Dima, Nouri, Kovù GRÉGORI né le 07 aout 2020 à PERIGUEUX (Dordogne)